



Hearst • Kapuskasing • Timmins

**Recommandations du groupe de travail  
de l'Université de Hearst  
en matière de harcèlement  
et de violence à caractère sexuel  
2020**

Rapport en matière de harcèlement et de violence à caractère sexuel  
Recommandations du groupe de travail de l'Université de Hearst  
2020

En mars 2019, le ministre des collèges et universités a demandé à chaque université financée par les fonds publics de créer un groupe de travail sur la prévention de la violence sexuelle. Chaque groupe de travail devait évaluer la suffisance de la politique, des programmes et des services de l'établissement en matière de violence sexuelle et soumettre un rapport au conseil d'administration de l'établissement et au ministère avant le 1<sup>er</sup> juin 2020. Cette date limite a ensuite été reportée au 31 décembre 2020.

Le groupe de travail de l'Université de Hearst, formé des membres de l'équipe de mentorat dont des étudiantes et étudiants, des membres du personnel administratif ainsi que du corps professoral, a examiné l'efficacité de notre présente politique en matière de harcèlement et de violence à caractère sexuel ainsi que les services actuels dans la lutte contre la violence sexuelle. Au total, 12 recommandations ont été émises par le groupe de travail pour que l'Université de Hearst puisse continuer de garantir un environnement sécuritaire pour toutes et tous.

Recommandations :

1. Lors de la rentrée universitaire, et plus précisément lors des journées d'orientation obligatoire, l'équipe de mentorat fait un excellent travail pour faire connaître aux nouveaux et aux nouvelles les politiques et procédures en matière de violence sexuelle, et cette façon de faire pour informer les étudiantes et les étudiants devrait être maintenue.
2. Toujours lors des journées d'orientation obligatoire, la session offerte par le Centre Passerelle au sujet du consentement sexuel – ce qu'il est et ce qu'il n'est pas – est une très bonne pratique qui doit se poursuivre, car la sensibilisation est la clé pour faire cesser la violence sexuelle. Le Centre Passerelle est un organisme à but non lucratif qui répond aux besoins des femmes aux prises avec la violence offrant une gamme de services en français de qualité dans le district de Cochrane.
3. L'Université a, en 2018, établi un partenariat avec le Centre Passerelle. Le groupe de travail recommande que ce partenariat soit rendu plus explicite sur le site web de l'Université de sorte que les étudiantes sachent clairement qu'elles peuvent accéder à leurs services.

4. Puisque le Centre Passerelle ne dessert que les jeunes filles et les femmes, le groupe recommande de lister, sur le site web de l'Université, des ressources spécifiques pour les hommes aux prises avec des problèmes de violence – que l'homme soit l'agressé ou l'agresseur.
5. Il devrait y avoir des rappels continus au sujet de la violence à caractère sexuel qui s'adressent autant aux femmes qu'aux hommes sur la prévention (en présentant notamment des témoignages de personnalités connues), sur les statistiques, sur les services et les sources d'appui existants, tant au sein de l'Université que de la communauté, ainsi que sur les façons appropriées d'agir et de réagir face à la violence sexuelle. Ces rappels pourraient avoir lieu par l'intermédiaire d'affiches placardées sur les murs des corridors, salles de classe et salles de toilette, de l'Info-bloc et de la page Facebook des campus.
6. L'université devrait créer un vidéo, qui pourrait être produit par le CRRIDEC en collaboration avec l'équipe de mentorat, sur des scénarios ou simulations - un peu comme on prévoit le faire pour le confinement barricadé (lockdown).
7. Les messages au sujet de la violence sexuelle, notamment au sujet des comportements non acceptables, devraient être intégrés dans nos activités et transmis par les pairs mentors.
8. Comme nous faisons des mois "thèmes", l'Université devrait consacrer un mois thème à la sensibilisation de toute forme de violence, incluant l'agression sexuelle, avec des activités interactives et des présentations. Qu'il s'agisse de faire des jeux de rôles, des cercles de discussions, des cours d'auto-défense, la gestion de la colère, les lois et règlements, la présentation des services externes, notamment du Centre Passerelle, des policiers, d'avocats, etc. Au printemps 2020, le cours d'autodéfense, Instinct, qui devait être offert par le Centre Passerelle a dû être annulé à cause de la COVID-19.
9. Le site web de l'Université qui traite de la violence sexuelle devrait être revampée de manière à être plus conviviale et à ce que les informations recherchées soient plus facilement accessibles : formulaire de signalement et de plainte, services et agences de soutien disponibles, ressources disponibles, définition du consentement sexuel.
10. Le service de garde de sécurité offert au campus de Timmins est apprécié et devrait continuer d'exister. Les étudiantes apprécient particulièrement ce service auquel elles peuvent faire appel, car cela les rassure de savoir que les gardes peuvent répondre promptement à leurs demandes. Ce service est disponible au campus de Timmins seulement, car le coût du service est partagé avec notre colocataire, le Collège Boréal.

11. En 2019, une plainte en matière de harcèlement a porté à notre attention la nécessité de préciser des éléments à notre politique en matière de harcèlement ainsi qu'à nos procédures. Ces mêmes modifications ont été apportées à nos procédures et à notre politique en matière de harcèlement et de violence à caractère sexuel. Le groupe de travail ne recommande aucune modification à la présente politique de l'Université.
  
12. Le groupe de travail apprécie les changements qui sont apportés annuellement afin de rendre plus sécuritaire l'espace de travail et d'études de l'Université : achat d'équipement pour assurer la sécurité, notamment un système de caméras extérieures ainsi qu'un système de poignées de porte à puce. Ces améliorations et ces nouveaux achats permettent une meilleure sécurité et une protection accrue pour l'ensemble du personnel et de la population étudiante de l'Université de Hearst. Ce système est bien apprécié notamment par nos étudiantes qui vivent en résidence ou qui utilisent la bibliothèque en soirée. Le groupe de travail est informé que d'autres modifications pour rendre l'espace plus sécuritaire seront apportées dans les années à venir, notamment un système de poignées de porte à puce dans les campus de Kapuskasing et de Hearst.

La responsable en matière de harcèlement se charge de mettre en œuvre les recommandations sur les étapes additionnelles que l'Université de Hearst peut prendre pour garantir un environnement sécuritaire pour toutes et tous.